Page: 1/12

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31



Date d'impression : 25.04.2024 Numéro de version 15.0 (remplace la version 13.0) Révision: 24.04.2024

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Cire Spéciale de Nettoyage et d'Entretien

Code du produit: 3029 incolore; 3087 blanc

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations

déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de

la préparation Produit d'entretien

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur: Osmo Holz und Color GmbH & Co. KG

Affhüppen Esch 12 D-48231 Warendorf

Service chargé des

renseignements: Département sécurité de produit

Tel.: +49 (0) 251 / 692 - 188 Fax: +49 (0) 251 / 692 - 462 e-mail: helmut.starp@osmo.de

1.4 Numéro d'appel

d'urgence numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Centrale d'appel de détresse de poison Berlin (24h): +49 (0) 30 / 30686 790

Consultation en anglais et allemand.

Tox Info Suisse Numéro d'urgence 24h/24: 145

(de l'étranger : +41 44 251 51 51)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le

règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de dangernéantMention d'avertissementnéantMentions de dangernéant

Conseils de prudence P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou

l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Indications complémentaires: EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la

peau.

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

(suite page 2)

Page: 2/12

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31



Date d'impression : 25.04.2024 Numéro de version 15.0 (remplace la version 13.0) Révision: 24.04.2024

Nom du produit: Cire Spéciale de Nettoyage et d'Entretien

(suite de la page 1)

2.3 Autres dangersToujours porter un masque de protection pendant le ponçage.

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de

manipulation de produits chimiques.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non

dangereux.

Composants dangereux:

CAS: 64742-48-9 hydrocarbures aliphatiques, C10-C13

50-100%

Numéro CE: 918-481-9

Reg.nr.: 01-2119457273-39

🚯 Asp. Tox. 1, H304, EUH066

SVHC Non applicable.

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Remarques générales: Amener les sujets à l'air frais.

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale

stable.

Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Après contact avec les yeux: Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant

bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après ingestion: En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer

l'emballage ou l'étiquette. NE PAS faire vomir.

4.2 Principaux symptômes et

effets, aigus et différés Etourdissement

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers

nécessaires En cas d'ingestion ou de vomissement, risque de pénétration dans les

poumons.

(suite page 3)

Page: 3/12

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31



Date d'impression : 25.04.2024 Numéro de version 15.0 (remplace la version 13.0) Révision: 24.04.2024

Nom du produit: Cire Spéciale de Nettoyage et d'Entretien

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants

avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou

du mélange

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Monoxyde de carbone (CO) dioxyde de carbone (CO2)

5.3 Conseils aux pompiers Equipement spécial de

sécurité:

Porter un appareil de protection respiratoire.

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie. Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Mesures habituelles pour les incendies chimiques.

Autres indications

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et

procédures d'urgence Veiller à une aération suffisante.

> Tenir éloigné des sources d'inflammation. Porter un vêtement personnel de protection.

Pour les non-secouristes Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en

l'absence de formation appropriée.

Pour les secouristes

6.2 Précautions pour la protection de

l'environnement En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités

compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de

confinement et de nettoyage: Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr,

neutralisant d'acide, liant universel).

(suite page 4)

Page: 4/12

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31



Date d'impression : 25.04.2024 Numéro de version 15.0 (remplace la version 13.0) Révision: 24.04.2024

Nom du produit: Cire Spéciale de Nettoyage et d'Entretien

(suite de la page 3)

Eliminer la matière collectée conformément au règlement.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au

point 13.

Assurer une aération suffisante.

6.4 Référence à d'autres

rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le

chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels,

consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans

danger N'employer que dans des secteurs bien aérés.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

Eviter la formation d'aérosols.

Mesures générales de

protection et d'hygiène: Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols. Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Ne pas introduire de chiffons imbibés de produit dans les poches du pantalon.

Préventions des incendies et

des explosions: Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.

Manipulation: Même une petite gorgée peut causer des lésions pulmonaires potentiellement

mortelles. Les chiffons remplis de ce liquide doivent être tenus hors de portée

des enfants.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de

stockage: Ne conserver que dans le fût d'origine.

Indications concernant le

stockage commun: Pas nécessaire.

Autres indications sur les

conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Classe de stockage: classe de stockage VCI (VCI = fédération allemande des industries

chimiques): 10

(suite page 5)

Page: 5/12

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31



Date d'impression : 25.04.2024 Numéro de version 15.0 (remplace la version 13.0) Révision: 24.04.2024

Nom du produit: Cire Spéciale de Nettoyage et d'Entretien

(suite de la page 4)

7.3 Utilisation(s) finale(s)

particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par

poste de travail: Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant

des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son

élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques

appropriés Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle Mesures générales de

protection et d'hygiène: Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour

animaux.

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits

chimiques.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Ne pas introduire de chiffons imbibés de produit dans les poches du pantalon.

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le

chapitre 7.

Protection respiratoire: N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en

cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration

indépendant de l'air ambiant.

Demi-masque pour peintre avec raccord fileté rond EN 148-1 (filtre à vis) et

filtre combiné A1 - P2 selon DIN EN 14387.

Utiliser un masque respiratoire autonome et à épuration d'air parfaitement ajusté, conforme aux normes en vigueur, si l'évaluation du risque le requiert.

Protection des mains: Pour éviter des problèmes de peau, réduire le porter des gants au minimum

indispensable.

Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la

substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de

perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi

d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la

(suite page 6)

Page: 6/12

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31



Date d'impression : 25.04.2024 Numéro de version 15.0 (remplace la version 13.0) Révision: 24.04.2024

Nom du produit: Cire Spéciale de Nettoyage et d'Entretien

(suite de la page 5)

résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et

doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du

matériau des gants Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de

protection et à respecter.

Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux

suivants sont appropriés: Caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0,4 mm

Pour le mélange le temps de pénétration doit être d'au moins 480 minutes

(perméabilité selon la norme EN 374 section 3: taux 6).

Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les

éclaboussures: Caoutchouc nitrile

Protection des yeux/du

visageLunettes de protection hermétiquesProtection du corps:Vêtements de travail protecteurs

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

État physique Liquide

Couleur: Selon désignation produit

Odeur: Douce

Seuil olfactif: Non déterminé. Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition180-210 °CInflammabilitéNon applicable.

Limites inférieure et supérieure d'explosion

 Inférieure:
 0,6 Vol %

 Supérieure:
 7,0 Vol %

Point d'éclair ∼62 °C (DIN EN ISO 2719)

Température d'auto-inflammation ~200 °C
Température de décomposition: Non déterminé.

pH Mélange non polaire/aprotique.

Viscosité:

Viscosité cinématique >21 mm²/s (40°C) (calculé)

Dynamique à 23 °C: ~18 mPas (DIN 53214)

(suite page 7)

Page: 7/12

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31



Date d'impression : 25.04.2024 Numéro de version 15.0 (remplace la version 13.0) Révision: 24.04.2024

Nom du produit: Cire Spéciale de Nettoyage et d'Entretien

(suite de la page 6)

Solubilité

l'eau:

Pas ou peu miscible

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) Non déterminé.

Pression de vapeur à 20 °C: <1 hPa

Densité et/ou densité relative

Densité à 20 °C: 0,77-0,80 g/cm³ (DIN 51757)

Densité relative Non déterminé.

9.2 Autres informations

Aspect:

Forme: Visqueuse

Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la

sécurité

Température d'inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

néant

Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

Changement d'état

Explosibles désensibilisés

Taux d'évaporation: Non déterminé.

Informations concernant les classes de danger

physique

Substances et mélanges explosibles néant Gaz inflammables néant **Aérosols** néant néant Gaz comburants Gaz sous pression néant Liquides inflammables néant Matières solides inflammables néant Substances et mélanges autoréactifs néant Liquides pyrophoriques néant Matières solides pyrophoriques néant Matières et mélanges auto-échauffants néant Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau néant Liquides comburants néant Matières solides comburantes néant Peroxydes organiques néant Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux néant

(suite page 8)

Page: 8/12

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31



Date d'impression : 25.04.2024 Numéro de version 15.0 (remplace la version 13.0) Révision: 24.04.2024

Nom du produit: Cire Spéciale de Nettoyage et d'Entretien

(suite de la page 7)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique Décomposition thermique/

conditions à éviter:

10.3 Possibilité de réactions

dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des

flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

10.5 Matières incompatibles:

10.6 Produits de

Pas d'autres informations importantes disponibles.

décomposition dangereux: Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Aucun produit de décomposition dangereux à condition de respecter les

prescriptions de stockage et de manipulation.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

64742-48-9 hydrocarbures aliphatiques, C10-C13

Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat)
Dermique		>5.000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50 / 4h	>5 mg/l (rat)

Corrosion cutanée/irritation

cutanée Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer une dermatite

(inflammation de la peau) à cause de l'effet dégraissant du solvant.

Lésions oculaires graves/

irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

Sensibilisation respiratoire

ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

(suite page 9)

Page: 9/12

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31



Date d'impression : 25.04.2024 Numéro de version 15.0 (remplace la version 13.0) Révision: 24.04.2024

Nom du produit: Cire Spéciale de Nettoyage et d'Entretien

(suite de la page 8)

Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

Toxicité spécifique pour

certains organes cibles

(STOT) - exposition unique Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

Toxicité spécifique pour

certains organes

cibles (STOT) - exposition

répétée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

Toxicité subaiguë à

chronique: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

Indications toxicologiques

complémentaires: Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive

générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à

aucune obligation de marquage.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique:

64742-48-9 hydrocarbures aliphatiques, C10-C13

EC50 / 48h >1.000 mg/l (Daphnia magna)

IC50 / 72h | >1.000 mg/l (algae) LC50 / 96h | >1.000 mg/l (fish)

12.2 Persistance et

dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de

bioaccumulation12.4 Mobilité dans le solPas d'autres informations importantes disponibles.Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
PBT:
Non applicable.
vPvB:
Non applicable.

(suite page 10)

Page: 10/12

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31



Date d'impression : 25.04.2024 Numéro de version 15.0 (remplace la version 13.0) Révision: 24.04.2024

Nom du produit: Cire Spéciale de Nettoyage et d'Entretien

(suite de la page 9)

12.6 Propriétés perturbant le

système endocrinien Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices

endocriniennes.

12.7 Autres effets néfastes

Autres indications écologiques:

Indications générales: Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer

dans les égouts.

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Catalogue européen des déchets

08 01 12 déchets de peintures ou vernis autres que ceux visés à la rubrique 08 01 11

15 01 04 emballages métalliques

Emballages non nettoyés:

Recommandation:

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Produit de nettoyage

recommandé:

White-Spirit

Osmo Nettoyant et Diluant

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

ADR, ADN, IMDG, IATA néant

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR, ADN, IMDG, IATA néant

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, ADN, IMDG, IATA

Classe néant

14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA néant

14.5 Dangers pour l'environnement

Marine Pollutant: Non

14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Non applicable.

(suite page 11)

Page: 11/12

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31



Date d'impression : 25.04.2024 Numéro de version 15.0 (remplace la version 13.0) Révision: 24.04.2024

Nom du produit: Cire Spéciale de Nettoyage et d'Entretien

(suite de la page 10)

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux

instruments de l'OMI Non applicable.

"Règlement type" de l'ONU: néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses

désignées - ANNEXE I

Aucun des composants n'est compris.

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

15.2 Évaluation de la sécurité

chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies

respiratoires.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la

peau.

(suite page 12)

Page: 12/12

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31



Date d'impression : 25.04.2024 Numéro de version 15.0 (remplace la version 13.0) Révision: 24.04.2024

Nom du produit: Cire Spéciale de Nettoyage et d'Entretien

(suite de la page 11)

Classification selon le

règlement (CE) n° 1272/2008 La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul

en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n°

1272/2008.

Service établissant la fiche

technique: Département sécurité des produits

Contact: Hr. Dr. Starp

Numéro de la version

précédente: 13.0

Acronymes et abréviations: ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic SVHC: Substances of Very High Concern vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

Sources ESIS: European chemical Substances Information System

ECHA Portal

Fiches de données de sécurité des fournisseurs de matières premières

* Données modifiées par rapport à la version

précédente Ajouts, suppressions, révisions.

Mis à jour conformément au règlement (UE) 2020/878 modifiant le règlement

(CE) n °: 1907/2006 (REACH)

FR ·